



Pour une politique sociale solidaire au CNRS

L'action sociale c'est quoi ?

L'action sociale peut être un moyen d'exprimer la solidarité entre les travailleurs. Mais la politique du gouvernement, notamment dans le cadre de la « Révision Générale des Politiques Publiques » vise par tous les moyens à réduire la masse salariale et depuis 20 ans, la politique sociale au CNRS comme ailleurs est affaiblie, et demeure tout à fait insuffisante.

Pourtant, les besoins sont de plus en plus importants. Pour les nouveaux entrants, tous corps ou grades confondus, comment se loger dans une grande ville, près de son labo ? Comment faire garder ses enfants par un service de qualité, comment avoir loisirs et vacances, avec des salaires qui ne sont pas à la hauteur ?

Le CAES c'est quoi ?

Le CAES a été créé en 1957 à la demande des syndicats du CNRS. C'est une association loi de 1901, animée par des militants syndicaux élus par l'ensemble du personnel du CNRS. Il est ouvert à tous, actifs et retraités, titulaires et contractuels. Il gère, par convention avec le CNRS, une grande partie de ses prestations sociales.

Le CAES n'est pas une entreprise : il développe une politique de solidarité qui doit permettre à tous, grâce à des tarifs dégressifs, de bénéficier de ses services. ***Le CAES est ce qu'en font ses usagers.***

Ne laissons pas ces acquis disparaître ou passer dans une gestion par entreprise privée, qui ferait « de la prestation » sans respecter l'esprit de solidarité entre les personnels.

Nos revendications

Nous nous battons pour que le budget alloué au CAES atteigne **le montant de 1% de la masse salariale**, soit l'équivalent de celui des comités d'entreprise du secteur privé.

- **Lutte contre la précarité.** Pour son fonctionnement, le CNRS affecte quelques agents titulaires au CAES mais la plupart sont des employés de droit privé en CDI ou CDD à temps complet ou partiel. ***Le CAES ne doit pas générer un nombre d'emplois précaires importants.*** Nous demandons que le CAES bénéficie de véritables emplois titulaires.
- **Solidarité** veut dire aider nos collègues qui connaissent des difficultés, mais aussi aider chacun en fonction de ses ressources, et permettre d'accéder aux loisirs, aux vacances, à la culture. La solidarité doit profiter à tous ceux qui travaillent dans les labos et participent à l'activité de l'établissement, même quand ils ne sont là que pour de courtes durées. ***La solidarité ne doit pas être sélective entre les travailleurs.***
- **Action des sections locales.** On fait du sport, on va au théâtre près de chez soi. Il faut favoriser les relations avec le tissu associatif local. Il est indispensable que les sections locales soient mieux soutenues par le CAES national. Nous proposons d'augmenter le budget des régions et de favoriser les initiatives locales en développant les subventions « exceptionnelles », en particulier pour les petites sections, qui sont généralement isolées.
- **Aider l'économie solidaire et le développement durable.** Le CAES est le lieu pour favoriser les initiatives d'économie solidaire, agir avec le tissu local non-marchand, en favorisant par exemple la diffusion des initiatives de paniers paysans.
Pour les centres ou les locaux du CAES, il faut privilégier les solutions écologiques. ***Le critère du coût ne doit pas être le seul et unique.*** Se préoccuper de l'environnement et du développement durable est aussi être solidaire.

Solidaires



Union Syndicale Solidaires Profession de foi de Sud-Recherche-EPST

Élections du Conseil d'Administration du CAES du CNRS

Dans le cadre global de l'action sociale, Sud Recherche EPST défend :

- La promotion et l'augmentation des prestations d'action sociales (gardes d'enfant, crèches...).
- Le développement de structures d'accueil des enfants à proximité des lieux de travail.
- L'aide au logement social à proximité de son lieu de travail, à des conditions décentes.
- L'aide spécifique aux agents en difficulté par la mise en place d'un suivi global (financier, psychologique, social...) personnalisé.
- L'adaptation des règles d'aide aux évolutions de la société (famille monoparentale, parents isolés profitant du CAES avec enfants, etc.). Plutôt qu'avoir une vision « normative » de la famille, il faudrait traiter toutes les familles à égalité, peu importe leur configuration.

Nous demandons au CNRS de s'adresser aux organismes grands pourvoyeurs de CDD – comme l'ANR – pour qu'ils prennent part au financement de l'action sociale, à la hauteur des besoins.

Pourquoi des élus Solidaires ?

Pour que les valeurs de Solidaires restent prépondérantes dans la gestion du budget du CAES ; nos élus ne seront pas des « employeurs », des « financiers », et rendront compte de leurs actions en regard de ces valeurs comme ils l'ont toujours fait.

- Ils ont une **expérience et une connaissance du CAES** en tant qu'élus locaux et nationaux ;
- Ils maintiendront un effort permanent en faveur des collègues (et de leurs proches) handicapés ;
- Ils veilleront à une gestion équilibrée des moyens mis à la disposition du CAES ;
- Ils assureront de façon collégiale et responsable la gestion des personnels du CAES ;
- Ils veulent améliorer le dialogue entre les différentes structures du CAES, entre la structure nationale et les nombreuses structures locales.

L'action de Sud-Recherche-EPST au CAES se veut **participative et constructive**. Nous ne souhaitons pas voir s'installer un esprit de compétition permanente entre élus de différents syndicats. Le CAES doit être et rester un instrument de solidarité entre les personnels.

Pour une réelle politique sociale et solidaire Votez pour les candidats de Sud-Recherche-EPST

Bilan du précédent mandat au CA du CAES national : Laurent Weinhard & Jean-François Kieffer

Pour vos élus SUD, c'était une grande première de siéger au conseil d'administration du CAES, avec aussi un poste au bureau national. La machine CAES est une belle machine mais avec un fonctionnement assez compliqué. Malheureusement, l'état financier du CAES n'était pas très flamboyant au début du mandat avec deux exercices en fort déficit ; nous avons commencé par prendre les mesures qui nous ont paru les plus justes socialement pour un redressement financier efficace. En cours de mandat, un élu SUD a eu la charge du poste de trésorier, ce qui nous permis d'encore mieux défendre au sein du CAES notre vision de l'action sociale et d'avoir un bilan positif sur bien des points :

- * les finances du CAES sont redressées (gage de sécurité pour l'action sociale dans le futur),
- * de nombreux projets d'amélioration de nos centres de vacances sont en cours,
- * le nombre de journée en centres de loisirs et en colonies est en légère augmentation.

Malheureusement l'accueil des enfants en bas âge reste toujours un problème que rencontrent bon nombre de parents et l'enveloppe financière pour les centres extérieurs est toujours insuffisante.

C'est pourquoi nous réclamons une augmentation de la dotation du CNRS.